



Chargé(e) d'enseignement (professionnel) - concentration infirmière praticienne en santé mentale, École des sciences infirmières Ingram

Description du poste

L'École des sciences infirmières Ingram de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill sollicite des candidatures pour un poste à temps partiel (0,4 ETP / 2 jours par semaine) de membre du personnel académique contractuel au rang de chargé d'enseignement (professionnel), concentration infirmière praticienne en santé mentale (IPSM). Il s'agit d'une nomination pour une période déterminée de trois ans, qui ne donne pas droit à la permanence.

Le/la candidat(e) retenu(e) se joindra à l'école à un moment stimulant de croissance et d'énergie, avec un nombre récemment accru de professeurs axés sur l'enseignement et la recherche, des révisions importantes du programme d'études et un nouvel espace physique doté d'installations d'enseignement et de recherche de pointe. L'École des sciences infirmières Ingram est fière d'offrir un cadre de travail respectueux, pluridisciplinaire et inclusif dans ses multiples domaines d'activité, ce qui inclut la formation d'un groupe diversifié d'étudiants.

Fonctions du poste

Sous la direction de la directrice du programme d'infirmière praticienne (IP), aider la directrice infirmière et le directeur médical de la concentration d'infirmière praticienne en santé mentale (IPSM) en assurant l'orientation, les conseils, la formation et le soutien des étudiants et des superviseurs pour les stages des étudiants IPSM. Participation à l'organisation, à la planification et à l'évaluation des ECOS de l'internat final, et facilite l'apprentissage basé sur des cas et les cours théoriques dans le cadre du programme d'études en santé mentale.

Responsabilités spécifiques à l'internat

- Participer à l'introduction initiale de l'étudiant et du superviseur au(x) cours clinique(s) (c.-à-d. la " journée d'orientation ") ;
- Fournir un soutien aux superviseurs et aux étudiants dans le(s) milieu(x) clinique(s) tout au long de l'internat par le biais de visites régulières hebdomadaires ou bihebdomadaires (selon les besoins), et de vérifications par courriel ou par téléphone pour examiner les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs et des compétences du cours ;
- Orienter les superviseurs (infirmières, médecins et infirmières auxiliaires autorisées) vers le(s) cours en passant en revue les objectifs d'apprentissage, les attentes, les outils d'évaluation du cours et les politiques et procédures universitaires pertinentes ;
- Fournir un soutien continu aux étudiants dans le développement des compétences tout au long de l'internat ;
- Fournir un soutien continu aux superviseurs en ce qui a trait à la clarification des objectifs du cours, des attentes, des principes d'enseignement/apprentissage et de l'évaluation des étudiants ;



- Participer à l'élaboration de ressources de perfectionnement professionnel continu pour les superviseurs cliniques (p. ex. programme de formation, communauté de pratique, outils, etc ;)
- Répondre aux questions des étudiants et des superviseurs en temps opportun ;
- Communiquer rapidement toute préoccupation liée à l'apprentissage des étudiants au coordonnateur du cours ;
- Travailler avec le coordonnateur de cours pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'apprentissage pour les étudiants qui éprouvent des difficultés à atteindre les objectifs du cours et à développer leurs compétences ;
- Aider les superviseurs à effectuer les évaluations cliniques et les réviser/discuter avec le coordonnateur du cours, au besoin ;
- Promouvoir et faciliter le développement des compétences des étudiants (connaissances, aptitudes, attitudes, comportements) par le biais d'activités d'apprentissage supplémentaires telles que des présentations de cas, des revues d'articles de journaux, des ateliers, etc ;
- Surveiller les heures cliniques effectuées et les expériences requises avec les patients en examinant le calendrier de rotation des étudiants chaque semaine et en discutant avec le coordonnateur du cours au besoin ;
- Collaborer avec la direction de l'unité/clinique pour promouvoir la meilleure expérience d'apprentissage possible pour les étudiants ;
- Participer à des activités de simulation pertinentes, à des laboratoires d'acquisition de compétences en matière de procédures et à des ECOS formatifs et sommatifs, à la demande du coordonnateur du cours ;
- Apporter son soutien au coordonnateur du cours en révisant les documents pertinents (p. ex. le guide d'orientation de l'étudiant, le manuel du superviseur, les outils d'évaluation, etc ;)
- Tenir à jour une liste des superviseurs cliniques par secteur clinique, y compris le nom, le titre et l'adresse électronique ;
- Assister aux réunions avec le coordonnateur de cours et/ou le directeur de programme, selon les besoins ;
- Identifier et participer aux initiatives d'amélioration continue de la qualité liées à la formation clinique des étudiants IP.

Responsabilités en matière d'enseignement et de service

Participer à des activités d'enseignement et de service au sein du programme d'IP sous la direction de la directrice du programme. Ces activités peuvent comprendre, sans s'y limiter, les suivantes :

- Animer des classes d'apprentissage fondé sur l'enquête et élaborer ou réviser des cas pour les cours de théorie d' IP (raisonnement) ;
- Enseigner l'évaluation de la santé des IP ou les laboratoires de compétences sur des sujets spécifiques ;
- Enseigner les cours de certification selon la spécialité (RCR, OMEGA, PALS, etc.) ;
- Participer aux comités du programme d'IP (p. ex. comité d'admission, comité du programme, comité d'accréditation, etc ;)
- Participer à la production de matériel visant à recruter des étudiants et à promouvoir le programme ;
- Représenter l'École au sein de comités professionnels liés à la spécialité.



On s'attend à ce que les membres du corps professoral de McGill contribuent aux activités de service au sein de leur unité, de l'Université et de la communauté savante en général.

Qualifications et formation requises

- Maîtrise en sciences infirmières (IP) ;
- Inscription active et en règle auprès de l'OIIQ à titre d'infirmière praticienne en santé mentale ;
- Expérience antérieure de l'enseignement à titre d'infirmière praticienne en santé mentale (p. ex., facilitation de cas, supervision d'étudiants, etc) ;
- Engagement manifeste à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) et, selon les circonstances, antécédents en la matière ;
- Un sens aigu de la recherche et une capacité de réflexion critique sur la pratique ;
- La volonté et la capacité de faciliter l'apprentissage des étudiants ;
- Une compréhension démontrée des rôles de la pratique infirmière avancée de l'IP ;
- Un statut d'immunisation à jour, un ajustement valide du masque et d'autres formations IPC comme l'exige le site clinique ;
- Capacité à communiquer verbalement et par écrit en anglais et en français.

Documents requis :

Les pièces justificatives suivantes sont requises :

- lettre de motivation et curriculum vitae
- noms et coordonnées de trois personnes de référence

POUR POSTULER: Les candidatures doivent être soumises via la page web de **McGill Career:**

https://mcgill.wd3.myworkdayjobs.com/McGill_Careers/job/Sherbrooke-680/Faculty-Lecturer--Professional---Ingram-School-of-Nursing--C-220412- JR0000024819